



Préinscription pour l'année scolaire 2022/2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant est né en 2019, c'est le moment de penser à son entrée à l'école pour septembre prochain.

Je vous prie de bien vouloir préinscrire votre ou vos enfants en Mairie **avant le 18 février 2022**.

Veillez, à cette occasion, vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Dans le cas où votre enfant ne serait pas scolarisé à Saint André de Seignanx, merci de nous en informer.

Merci pour votre collaboration.

Elodie ZACCARI,
Adjointe au Maire
En charge des Affaires Scolaires.

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Sexe: féminin <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/>	Sexe: féminin <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/>	Sexe: féminin <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/>
Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :

Représentant légal

Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Autorité parentale : oui – non	Autorité parentale : oui – non
Situation familiale (1) :	Situation familiale (1) :
Adresse complète :	Adresse complète :
Téléphone du domicile :	Téléphone du domicile :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Téléphone du travail :	Téléphone du travail :
Courriel (2) :	Courriel (2) :

(1) Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Concubin(e) – Pacsé(e)

(2) **IMPORTANT : L'adresse mail permet de communiquer les informations importantes et urgentes concernant l'école, le périscolaire (garderie et cantine) et l'extrascolaire (centre de loisirs)**

TEL : 05.59.56.79.90 - FAX : 05.59.56.79.99 - E-mail : affairescolaires.standredez@gmail.com